

Plus économique...

L'autocar présente l'avantage de proposer des tarifs économiques et plus compétitifs par rapport aux autres modes de transport de voyageurs

• L'autocar, le mode le plus économique pour les pouvoirs publics

Les dépenses consacrées aux transports impactent fortement le budget des collectivités territoriales. Dans un contexte de restrictions budgétaires, l'opportunité économique et les performances que constituent l'autocar doivent être prises en compte par les décideurs publics.

Le transport par autocar offre en effet une alternative modale à un coût raisonnable car ne nécessitant pas d'investissement lourd dans les infrastructures et utilisant des matériels roulants facilement déployables.

Les coûts d'exploitation du TER ferré sont environ 3 fois supérieurs aux coûts d'exploitation de l'autocar (source : avis de l'Autorité de la concurrence du 27 février 2014). D'ailleurs, les régions développent les services de moyenne distance par autocar alors que la LOTI (loi d'orientation des transports intérieurs) leur affectait plutôt une mission ferroviaire.

Pour l'Etat, compétent pour les lignes nationales, le coût moyen du transport longue distance par autocar en France est estimé à 2,20 euros par kilomètre, quand le train se situe plutôt aux alentours de 15 euros (source : l'avis de l'Autorité de la concurrence du 27 février 2014).



Dans cette optique, l'autocar, par sa qualité économique, écologique et sociale se place comme un des modes les plus pertinents pour le transport de voyageurs dans les années à venir.

L'autocar, c'est aussi des lignes régulières départementales et de proximité.

Exemple à l'appui :

Ligne Reims > Troyes – 15 € l'aller au 24 novembre 2014

Distance : environ 125 km

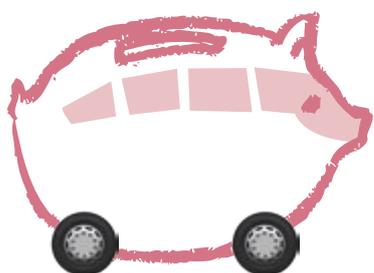
5 A/R quotidiens dont 1 express

Durée du transport : 2h10 (1h40 en express)

Délégation de service public conventionnée par la région Champagne-Ardenne

- Il n'existe pas de liaison ferrée directe entre Reims et Troyes. Le passage obligatoire par Paris entraîne un temps de parcours compris entre 2h29 et 4h59 pour un coût oscillant entre 41,50 et 78,60 €.
- L'aller en autocar s'élève à 15 € au 24 novembre 2014.

Le tarif étant fixe, le voyageur a une parfaite visibilité sur le prix de son voyage puisque ce dernier n'est soumis à aucune variable (horaire, période de réservation...).



• L'autocar, le mode adapté à tous les pouvoirs d'achat

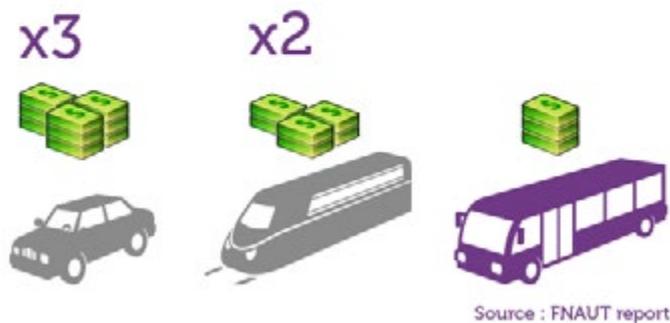
Les transports occupent une part importante du budget des ménages : en 2012, la part des transports dans les dépenses de consommation des ménages s'élevait en effet à 14,1%, tous modes confondus. La part des services de transport représentait quant à elle 16,3% de l'ensemble des dépenses de transport, soit 2,3% de l'ensemble du budget des ménages français (Source : l'avis de l'Autorité de la concurrence du 27 février 2014).

Le développement des transports interurbains par autocar devrait améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs grâce à des prix plus compétitifs que ceux des autres modes de transport.

Les déplacements par autocar sont en effet moins coûteux pour les usagers (source : rapport de la FNAUT) : 6,90 centimes d'euros par voyageur par kilomètre pour des services autocar longue distance, 10,98 centimes d'euros pour le TGV et 9,11 centimes d'euros pour les trains Intercités.

Au regard du ratio coût-performance, l'autocar est le moyen de transport le plus avantageux économiquement.

Utiliser la voiture revient 3 fois plus cher que le bus et l'autocar et voyager en train est 2 fois plus coûteux



Dans son avis publié le 27 février 2013, l'Autorité de la Concurrence a relevé que sur les dix liaisons les plus fréquentées par les usagers de l'autocar, en moyenne les billets de train TGV étaient deux fois plus chers que les billets d'autocar.

L'Autorité de la concurrence estime également que 20 à 30% des usagers des lignes interrégionales aujourd'hui desservies par autocar n'auraient pas voyagé en l'absence d'une telle offre.

Sur certains trajets, l'autocar s'avère plus compétitif que la voiture particulière.

Exemple à l'appui :

Ligne routière interrégionale Marseille > Grenoble
74,40 € A/R au 24 novembre 2014

Itinéraire : Express

Distance : 290 km

1 A/R quotidien

Durée : 4h35

Voies express : 156.5 km (A7/A51/N296/A480)

Véhicules : autocars de type tourisme accessibles PMR, climatisés avec installation vidéo.

Service conventionné sous forme de marché public avec prime d'intéressement par la Région PACA, dont l'État lui a confié l'organisation au début des années 2000.

Un particulier ne bénéficiant d'aucune réduction déboursera 74,40 € pour un aller-retour en autocar. A titre de comparaison, un voyageur utilisant son véhicule personnel déboursera, pour le même trajet, 127,44 € hors coût d'assurance et d'entretien.



Plus économique